

MAIA

Marine protected areas
in the Atlantic arc



Un réseau pour mieux protéger

Des Îles Shetland aux Açores, du Royaume-Uni au Portugal, la préservation de la biodiversité marine est au cœur des préoccupations nationales, notamment à travers la création d'aires marines protégées. Derrière l'acronyme « AMP », il existe une diversité d'outils, d'approches et de finalités qu'il est important de mieux connaître.

MAIA participe à la valorisation et au partage de cette richesse et ces différences pour mieux se comprendre et ainsi favoriser le développement d'un réseau d'aires marines protégées bien gérées, efficaces, pérennes et acceptées sur l'arc atlantique.

www.maia-network.org

Septembre 2013 - Création : Y. Souche/Agence des aires marines protégées. Photos : P. PITA/Universidad da Coruna ; Y. Gladi ; E. Donfur ; A. Eynaudi ; Y. Hourdin/ Agence des aires marines protégées

MAIA

Marine protected areas
in the Atlantic arc



MAIA : un réseau d'aires marines protégées sur l'arc atlantique

MAIA : la naissance d'un nouveau réseau



Lancée en 2010 dans le cadre d'un financement européen Interreg, MAIA a pour objectif de promouvoir le déploiement d'un réseau d'aires marines protégées bien gérées, efficaces, pérennes et acceptées sur l'arc atlantique. En fédérant et soutenant les gestionnaires d'AMP, MAIA développe un réseau technique et opérationnel. Ce réseau a vocation à devenir force de proposition à l'échelle internationale en matière de gouvernance et de gestion d'AMP.

Le réseau MAIA **capitalise, diffuse les expériences** menées dans différents pays et **initie de nouveaux projets** entre les partenaires de l'arc atlantique.

Les principaux résultats

- **Actions techniques de terrain** qui répondent aux besoins des gestionnaires et alimentent les échanges au sein du réseau (suivi de l'activité de pêche professionnelle dans une AMP, suivi d'une population de bivalves exploités, développement de plan de gestion, etc.).
- Organisation de **rencontres régionales techniques régulières** sur des problématiques communes.
- **Production de documents de synthèse, guides méthodologiques.**
- **Développement du réseau d'acteurs** entre les différents pays coopérant régulièrement sur les thématiques AMP. Ce réseau naissant a été reconnu comme un interlocuteur technique important par les institutions nationales et européennes.
- **Création d'un géo-portail (www.maia-network.org).**

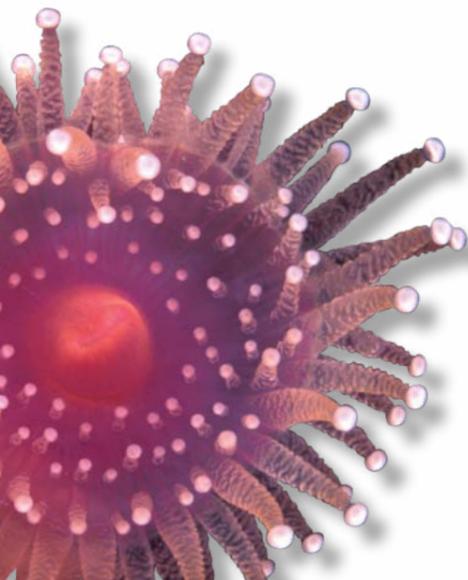


Un outil répondant aux besoins

La base de données géographique MAIA a été développée pour répondre aux besoins des gestionnaires, des organisations nationales et internationales: **partager une information officielle et actualisée concernant les AMP de la façade atlantique.**

Cette base consultable via le géo-portail MAIA, permet:

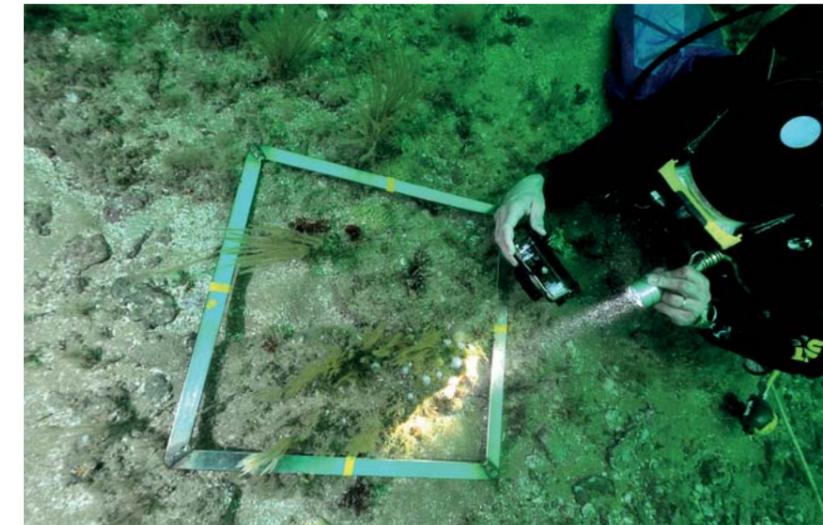
- une **meilleure connaissance** et une **meilleure compréhension commune des AMP** de l'arc atlantique par les acteurs des différents pays ;
- la **diffusion et le partage d'informations** relatives aux AMP ;
- d'établir un **état des lieux régulier de la mise en œuvre de la gestion des AMP à l'échelle de l'arc Atlantique.**



Une reconnaissance internationale

Fort de l'expérience acquise dans le cadre du projet MAIA et des outils techniques développés, **la convention OSPAR a mandaté la France pour assurer le développement de la base de données SIG des AMP OSPAR.**

Dans le même temps le projet Interreg PANACHE (Protected Areas Network Across the CHannel Ecosystem) lancé en 2012 et piloté par l'Agence des aires marines protégées se base sur les outils développés par MAIA pour diffuser l'information relative aux AMP de la zone Manche et à leur gestion.



Une base de données pour tous

La base de données MAIA est donc le socle de développement de la future **base de données géo référencées des AMP de l'Atlantique Nord Est** regroupant les données géographiques et relatives à la mise en gestion des AMP situées dans les sous-régions marines: Golfe de Gascogne et côtes ibériques, mers Celtiques, la zone occidentale Manche - Mer du Nord, mais également les zones Atlantique au sens large et les eaux Arctiques définies par la Convention OSPAR.

La base de données géo référencées des AMP de l'Atlantique Nord-Est est construite dans le respect des **standards internationaux qui constituent son socle.**

Toutes les informations contenues dans cette base sont diffusées (et téléchargeables) sur internet via des sites web dédiés (OSPAR/PANACHE/MAIA).

Véritable **outil de référence** pour la diffusion d'informations techniques relatives aux AMP de l'arc atlantique, **cet outil permet l'évaluation de la mise en œuvre du réseau d'AMP à l'échelle de l'Atlantique Nord-Est.**



Une convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est : OSPAR

Quinze gouvernements des côtes et îles occidentales d'Europe et la Communauté européenne sont signataires de la Convention OSPAR pour protéger et préserver l'Atlantique Nord-Est et ses ressources. Dès 1998, la nécessité de mettre en place un réseau d'aires marines protégées a été développée et formalisée par la recommandation 2003/3.